

# Projet tuteuré collectif 2

## Infos pratiques

---

- > ECTS : 3.0
- > Nombre d'heures : 30.0
- > Période de l'année : Enseignement sixième semestre
- > Méthodes d'enseignement : En présence
- > Forme d'enseignement : Travaux dirigés
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences sociales et administration
- > En savoir plus : site web UFR SSA <https://ufr-ssa.parisnanterre.fr/>

## Présentation

---

Le projet tuteuré au semestre 6 est la continuité de celui du semestre 5 (cf description de l'EC au semestre 5).

## Objectifs

---

- \* Faire l'expérience de situations professionnelles diverses en menant les projets d'ASEGA et de son AGORAé.
- \* Présenter un projet et convaincre.
- \* Être en responsabilité et travailler en équipe.
- \* Apprendre à rendre compte.
- \* Rédiger un rapport.

## Évaluation

---

Implication et réalisation des missions.

Rédaction d'un Guide de Passation.

Préparation et participation au comité de pilotage (COPIL) de l'AGORAé.

## Pré-requis nécessaires

---

EC projet tuteuré Semestre 5.

## Compétences visées

---

- \* S'adapter à un environnement socio-professionnel.
- \* Comprendre le projet associatif d'une structure et en être partie prenante.
- \* Participer au fonctionnement d'une association, à sa gouvernance.
- \* Mettre en œuvre un projet d'utilité sociale.
- \* Prendre des initiatives en respectant le cadre.
- \* Concevoir, réaliser et animer des actions d'utilité sociale en direction de publics divers.
- \* Communiquer et gérer les réseaux sociaux.
- \* Entretenir les partenariats existants et en élaborer de nouveaux.
- \* Participer à des réunions partenariales.
- \* Coordonner les actions.
- \* Réaliser les tâches liées à des obligations juridiques ou administratives.
- \* Mobiliser et animer les ressources humaines bénévoles.
- \* Elaborer un budget et présenter une demande de financement.
- \* Rendre compte aux parties prenantes.
- \* Rédiger un rapport et des écrits professionnels.
- \* Réaliser une présentation orale. Argumenter.
- \* Utiliser les logiciels de référence et les outils collaboratifs.
- \* Travailler en équipe et en réseau ainsi qu'en autonomie et responsabilité au service d'un projet.
- \* Développer un esprit d'entraide et de solidarité.
- \* Avoir un comportement professionnel et respecter les échéances.
- \* Appréhender un public fragile (écoute et communication).
- \* Respecter la confidentialité.

NB : Les compétences visées peuvent dépendre de l'équipe d'appartenance.

## Bibliographie

---

Chaire Essec Entrepreneuriat social (dir. Sibieude T. et Trelu M.), *Guide de bonnes pratiques en matière de transparence, de gouvernance et de gestion associatives*, Ed. de l'Épargne, téléchargeable gratuitement

[www.associations.gouv.fr](http://www.associations.gouv.fr)

[www.fage.org](http://www.fage.org)

[www.bapif.fr](http://www.bapif.fr)

<https://wearephenix.com>

Loi anti-gaspillage pour une économie circulaire de  
février 2020

## Contact(s)

> Anne Fabre

Responsable pédagogique  
annefa@parisnanterre.fr